

Soutenance de thèse de Mme Khady DIOUF (<https://nouvelles.univ-rennes2.fr/event/soutenance-these-mme-khady-diouf>)

Sous la direction de madame Emmanuelle Hellier et madame Awa NIANG FALL.

Titre des travaux :

"Faire face aux inégalités d'accès à l'eau potable. La réforme des modes de gestion des services d'eau en espace rural au Sénégal en question. Exemple du système de Gorom Lampsar (delta du fleuve sénégal)."

Résumé :

Cette thèse, fondée sur une enquête empirique menée au Sénégal, explore les interactions entre justice spatiale et inégalités environnementales. Elle met en relation les conditions sociales des populations, la qualité de leur environnement de vie, leur niveau d'accès aux services d'eau, et les modalités d'allocation des ressources dans l'espace et le temps. Elle examine en particulier l'impact des réformes de l'hydraulique rurale sur les disparités spatiales et sociales de l'accès à l'eau potable au Sénégal. Elle analyse également les formes de résistance locale visant à corriger ces inégalités, ainsi que les initiatives des associations communautaires pour réduire les écarts territoriaux en matière d'accès à l'eau.

Notre zone d'étude se situe dans le nord-ouest du pays, le long de l'axe Gorom Lampsar, dans le delta du fleuve Sénégal (région de Saint-Louis). Bien que l'accès à l'eau potable soit reconnu comme un droit humain fondamental, les populations les plus vulnérables doivent faire face à de nombreuses pressions socio-économiques et environnementales : partage inégal des ressources, équipements disparates, et monétarisation des services.

Le passage de la gestion communautaire à la gestion privée n'a pas réduit les inégalités spatiales, mais a plutôt accentué certaines difficultés, notamment en matière d'entretien des infrastructures. Bien que les tarifs de l'eau aient baissé dans certaines régions, les défis économiques et les contraintes financières persistantes limitent l'efficacité de ces réformes. Ces dynamiques s'inscrivent dans un contexte de mondialisation accélérée depuis les réformes des années 1990, influencées par les acteurs internationaux.

Les résultats montrent que les réformes n'ont pas permis une amélioration équitable de l'approvisionnement en eau. Pour améliorer la situation, le transfert de la gestion de l'eau potable aux échelons locaux, mieux ancrés dans les réalités du terrain, permettrait de renforcer l'appropriation locale des enjeux de l'eau et d'éviter la perception d'une gestion dominée par des intérêts privés extérieurs ; à condition que cet échelon local dispose de ressources suffisantes, une telle approche pourrait encourager l'autonomie locale.

La soutenance est publique